EVIAN *nouvelles*

Magazine d'informations municipales N° 41 avril/juin 2012

Ville d'Evian
LA BEAUTÉ NATURELLE

« Quatre fleurs », la Ville veut faire florès

MGEN, le projet prend tournure

Logement social, mode d'emploi

Cupidon au Palais Lumière

SOMMAIRE

Page 2 : **Edito du Maire**

Actualités

Page 3 : **MGEN, le projet prend tournure** /Page 4 : **Hôtel Royal, une rénovation en profondeur / Le Funiculaire s'est refait une beauté / Les Thermes rouvrent le 16 juillet / Offrez-vous une croisière CGN à prix réduit** / Page 5 : **Eric Benatar, numéro 2 des services / Yves Taffin, nouveau directeur de l'urbanisme / Le cimetière à l'ère du numérique**

Cadre de vie/environnement

Page 6 : **Embarquez pour le Pré Curieux ! / Rond-point de l'église, un décor gros comme ça !** / Page 7 : **L'avenue des Vallées s'offre un nouveau paysage / Un petit boîtier gratuit pour alléger vos factures d'électricité**

Vie sociale

Page 8 : **Demande de logement social, mode d'emploi** / Page 9 : **« 1, 2, 3 Soleil », un espace de rencontres pour les tout-petits**

Vie culturelle

Page 10 : **4e Académie musicale, un savant cocktail / La médiathèque se met à la page numérique** / Page 11 : **Festival des musiques du Chablais, le plein de musiques**

Zoom

Pages 12-13 : **« Quatre fleurs », la Ville veut faire florès**

Sports

Page 14 : **Le club de voile a le vent en poupe / Pas de break pour le Tennis club** / Page 15 : **Piscine, des vestiaires flambant neufs / Initiez-vous gratuitement au Streetfitraining !**

Initiatives

Page 16 : **De nouveaux commerces et activités** / Page 17 : **CPC fait valser les étiquettes**

Evènements

Page 18-19 : **Vos prochains rendez-vous** / Page 20-21 : **Le Palais Lumière frappé par Cupidon**

Tribunes, espace d'expression des groupes politiques du conseil municipal de la Ville d'Evian

Page 22 : **Tribune de la liste « S'engager pour Evian »** / Page 23 : **Tribune de la liste « Evian notre passion, continuons avec Marc Francina »**

EVIAN nouvelles
N° 41 avril/juin 2012

En couverture : les serres municipales

EVIAN NOUVELLES, JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES ÉDITÉ PAR LA VILLE D'EVIAN-LES-BAINS. Directeur de la publication et de la rédaction, le Maire, Marc Francina. Textes : Frédéric Alfonsi (rédacteur en chef), Michaël Rossi. Tél. : 04 50 83 10 16/17 - e-mail : courrier@ville-evian.fr. Photos Paul Pastor et la Nouvelle image. Conception graphique : Dynamic19 (74) - Imprimé à 7000 exemplaires par l'Imprimerie Les Deux ponts (38) sur papier recyclé - Distribué par MediaPoste.

ÉDITO

« RENDEZ-VOUS D'EXCEPTION »

Les derniers mois ont vu de nombreux projets prendre corps. Parmi les plus importants, figure la construction en cours du nouveau site de la Mutuelle générale de l'Éducation nationale, M.G.E.N. en lieu et place de l'ancien hôpital. D'ici un an, le site accueillera 180 lits de soins de suite et de réadaptation et 20 places en hôpital du jour. Ce projet donnera lieu à la création d'une soixantaine d'emplois à Evian, en complément des 140 temps plein actuels de la M.G.E.N.

Au nombre des initiatives privées, je me réjouis également du sérieux coup de jeune du VVF villages qui devrait être terminé en 2013. Je me félicite aussi de la réouverture prochaine des Thermes dont la rénovation complète augure d'un établissement qui fera référence dans son domaine et devrait donner lieu à une hausse de la fréquentation. Dans la foulée, pour rester compétitif, l'Evian resort poursuit le programme de modernisation de ses équipements avec une rénovation en profondeur de l'hôtel Royal dès la rentrée.

Des projets porteurs pour la commune, que la Ville soutient, par le biais d'aides indirectes, au titre d'équipements touristiques.

A la lecture des pages de ce journal, vous constaterez que l'actualité municipale n'est pas en reste, avec la création de nouveaux services, de nouveaux aménagements et dans un autre registre, la candidature de la ville au label « Quatre fleurs ». Plus qu'un nouveau trophée de fleurissement, l'enjeu est la reconnaissance de nos bonnes pratiques dans la gestion de notre environnement pour un cadre de vie des plus sains. La participation des habitants sera décisive, c'est pourquoi je compte aussi sur votre concours.

L'actualité évianaise, c'est aussi de nombeuses manifestations de qualité avec en points d'orgue l'Evian masters du 26 au 29 juillet, l'exposition « L'Art d'aimer » au Palais Lumière, sans oublier les nombreux concerts et festivals qui vont émailler cette saison avec en particulier le festival des musiques du Chablais et l'Académie musicale. Autant de rendez-vous d'exception qui profitent en tous points à notre ville et dont je vous invite aussi à profiter.

Je vous souhaite un bel été.

Marc Francina, maire d'Evian

Bien à Vous

MGEN
LE PROJET PREND TOURNURE

Signé de l'atelier d'architecture le Groupe 6, le bâtiment a une architecture résolument contemporaine.

Le chantier de construction du nouveau site de la MGEN se déroule pour l'instant dans les délais. Le projet qui s'étend sur 13 000 m² accueillera 180 lits et 20 places en hôpital de jour. Aperçu à 13 mois de la réception.

La construction du nouveau site de la Mutuelle des enseignants en lieu et place de l'hôpital Camille Blanc avance à bon rythme. Installée à Saint-Jean-d'Aulps depuis 1910, la MGEN a été contrainte d'abandonner le projet d'extension qu'elle envisageait sur ce site, faute au glissement de terrain qui a fragilisé l'assise du bâtiment.

D'ici 13 mois, en juillet 2013, la MGEN disposera d'un nouveau centre de soins de suite et de réadaptation à Evian. Confié au groupement Spie Batignolles, le chantier se déroule pour l'instant dans les délais. Celui-ci a commencé en janvier 2011 par le désamiantage et la déconstruction de l'ancien hôpital, cédant ensuite la place aux bâtisseurs. Fin mai, **Bruno Delattre**, directeur de la MGEN et **Yves Michel**, directeur de Spie Batignolles sud-est qui supervise la construction du bâtiment imaginé par l'atelier d'architecture le Groupe 6 (38), avaient convié les élus évianais et des membres du personnel de la MGEN à une visite du site pour jauger de l'avancée des travaux. Pour l'heure, l'ossature béton n'est pas achevée. Reste à élever le dernier étage d'un ensemble qui en compte sept : le sous-sol, la logistique, le plateau technique qui accueillera la zone de balnéothérapie dotée de deux grands bassins, auxquels s'ajoutent trois niveaux d'hébergement, le tout coiffé de l'administration, du restaurant et de terrasses avec une vue imprenable sur le lac.

Au total, le projet s'étend sur environ 13 000 m². Forte aujourd'hui de 120 lits (90 lits à Saint-Jean-d'Aulps et 30 autres à Évian), l'unité chablaisienne de la MGEN comptera à terme 200 lits dont 180 lits de soins de suite et de réadaptation et 20 places en hôpital de jour. A la clé, des créations d'emplois. *« De 140 aujourd'hui, nous passerons à 200 équivalents temps plein »*, note le directeur.

L'investissement s'élève à 50 M €. Cette somme inclut le rachat aux Hôpitaux du Léman du site de l'ancien hôpital Camille-Blanc pour 9,9 M €. L'agence régionale de santé apporte quant à elle 11,5 M € dans la corbeille. Un projet d'envergure qui promet de faire de ce site un lieu de vie agréable.

Hôtel Royal
UNE RÉNOVATION EN PROFONDEUR

Après l'hôtel Ermitage en 2010, l'hôtel Royal s'apprête à vivre à son tour une rénovation en profondeur dès le mois de septembre, *«une des plus grandes rénovations depuis sa construction en 1909»* assure la direction. Objectif : un positionnement unique en France de palace «nature». Ce projet fait suite à trois années d'études complètes confiées à l'architecte **François Chatillon** également auteur de la rénovation du Palais Lumière et architecte en chef de celle du Grand Palais à Paris. Cette vaste rénovation nécessitera vingt mois de travaux divisés en quatre phases, à raison d'une phase par an. Chacune d'entre elles entraînera une fermeture totale ou partielle de l'établissement. La première phase prévoit une extension de 700 m^2 du salon Léman situé en rez-de-chaussée. A l'issue des travaux, l'hôtel disposera d'un espace de 1000 m^2 pour l'accueil des séminaires. Cette même phase verra la construction d'un bâtiment pour l'accueil des locaux techniques, de l'économat et de la blanchisserie et la rénovation du restaurant «La Suite». La seconde phase qui interviendra en octobre 2013, juste après l'Evian masters prévoit notamment de transformer en chambres le 6e étage qui sera alors libéré du centre de congrès. Au final, l'hôtel conservera le même nombre de chambres soit 150. Durant les périodes de fermeture, les 150 employés permanents se verront proposer un reclassement dans d'autres sites du resort.

Lors de la première phase, le salon Léman en contrebas sera agrandi de 700 m^2 DR.

en bref

Les Thermes rouvrent le 16 juillet

Fermé depuis fin novembre, l'établissement thermal s'apprête à rouvrir ses portes après avoir fait les frais d'un complet réaménagement. Dès que l'agence régionale sanitaire aura donné son feu vert, la trentaine d'employés que compte le site reprendra possession d'un équipement totalement transformé. Le principal changement réside dans la redistribution des espaces avec une séparation des zones sèches (fitness) et humides (cures et spa), conformément aux nouvelles réglementations. Chacune bénéficiera d'entrées et de zones d'accueil séparées. L'établissement attend 1 300 à 1 400 curistes par an et table sur 800 clients pour le fitness. Le fitness devrait rouvrir le 16 juillet, le spa et la cure le 6 août.

Offrez-vous une croisière CGN à prix réduit !

La compagnie générale de navigation, en collaboration avec la Ville, propose des cartes journalières à moitié prix en première classe aux Evianais. Les cartes journalières « adultes » sont vendues au prix de 39,20 € et les cartes journalières pour les enfants de 6 à 16 ans et les détenteurs d'abonnement demi-tarif au prix de 19,60 €. Ces cartes permettent de voyager à volonté durant une journée entière sur tous les bateaux en service horaire (à l'exclusion des croisières évènementielles). Elles sont en vente à l'accueil principal de la mairie et sont valables jusqu'à fin 2012. Pour en bénéficier, munissez-vous d'une justification de domicile.

Renseignements complémentaires au 04 50 83 10 00,sur www.cgn.ch ou au 00 41 848 811 848.

Le funiculaire s'est refait une beauté

Le funiculaire a repris ses va-et-vient le 15 mai. Avant cela, il a subi un «check up» complet dans le cadre de sa révision décennale. L'opération a été confiée en septembre dernier à un spécialiste : la société Mecamont-Hydro basée à Arreau dans les Pyrénées. Elle a consisté à s'assurer du bon fonctionnement, changer les pièces usagées et refaire les peintures des wagons. A l'issue de ce contrôle, le funiculaire a obtenu un nouveau permis d'exploitation pour 10 ans. Cette révision s'élève à 415 000 €. Rappelons que le «petit métro évianais» fonctionne tous les jours de 10h à 18h40 et ce, jusqu'au 20 septembre. Ses horaires de fonctionnement seront même élargis à l'occasion du concert de l'Académie musicale le 20 juillet et des feux d'artifice du 14 juillet et du 15 août. La balade est toujours gratuite.

Renseignements complémentaires au 04 50 74 98 93.

Le funiculaire a repris ses courses jusqu'au 20 septembre.

Eric Bénatar
NUMÉRO 2 DES SERVICES

Eric Bénatar a pris ses fonctions à la mairie en tant qu'adjoint au directeur général des services le 16 avril dernier. Il remplace à ce poste **Jean-Marie Comby** parti à la retraite. Sous la férule de **Jean-François Duret**, il a comme attributions le service de l'administration générale et population, les assurances et le contentieux et les délégations de service public. Il a également pour missions de chapeauter le centre communal d'action sociale et l'école musique. A cela s'ajoutera dès le 1er juillet la direction des finances. Titulaire d'une maîtrise de droit public et d'un DESS de gestion et d'administration, Eric Bénatar a fait ses armes en région parisienne, à la mairie de Le Mée-sur-Seine (77), une commune de 22 000 habitants. « *J'ai évolué jusqu'au poste de directeur général adjoint des ressources, à savoir les finances, les marchés publics et les systèmes d'information ; j'étais aussi en charge du développement durable et du C.C.A.S.* » détaille l'intéressé. Connaissant déjà la région pour y avoir séjourné en vacances, Eric Bénatar apprécie d'être affecté dans une ville dynamique en termes d'aménagement urbain dont le développement repose sur le tourisme.

Eric Bénatar a pris ses fonctions mi-avril.

Yves Taffin
À LA TÊTE DU SERVICE URBANISME

Le nouveau directeur va s'atteler notamment à la mise en place du nouveau P.L.U.

Yves Taffin a pris ses fonctions en tant que directeur du service urbanisme le 19 mars dernier. Il remplace à ce poste **Jean-Claude Constantin**, parti dans le privé. Originaire des Hauts-de-Seine, il était précédemment en poste au service urbanisme de la Ville de Clamart. Il réalise ainsi un double souhait de donner un nouveau tournant à sa carrière et de rejoindre une région qu'il connaît bien pour y être venu en vacances à plusieurs reprises. Agréablement surpris par le dynamisme de la ville en termes de nouveaux projets, il va s'atteler à la mise en place du nouveau P.L.U., plan local d'urbanisme, ainsi qu'à l'instruction de permis de construire parmi lesquels ceux des prochains travaux de l'hôtel Royal ou du réaménagement de l'usine de la gare occupée jusqu'alors par la Société des eaux d'Evian.

Le cimetière à l'ère du numérique

La Ville vient d'équiper le cimetière communal situé au 2 avenue des Bocquies d'une borne d'information tactile et sonore. Placée à l'entrée du site, la borne permet de visualiser l'ensemble du cimetière sur un plan et de faire une recherche centrée sur un défunt. Simple d'utilisation, elle est munie d'un clavier tactile pour taper le nom, la date de naissance ou de décès de la personne. En un clic, la localisation de la tombe apparaît et le circuit le plus rapide pour s'y rendre apparaît sur un plan fléché. Cette borne contient également des informations relatives au columbarium, même si toutes les données n'ont pas encore été totalement saisies. Elle délivre également des informations pratiques sur le règlement du cimetière. L'installation a coûté 9221 € TTC comprenant la fourniture de la borne, le logiciel, l'installation et la formation des agents municipaux. Sur place, le gardien du cimetière peut si besoin aider les familles dans leur recherche.

La borne d'information tactile est très simple d'utilisation.

Découverte

EMBARQUEZ POUR LE PRÉ CURIEUX !

Les Jardins de l'eau du Pré Curieux vous ouvrent grand leurs espaces pour la nouvelle saison. Pour ceux qui ne l'auraient pas encore découvert, sachez que le site constitue un lieu de découverte unique des zones humides. Salamandres, grenouilles vertes et rousses y ont élu domicile et depuis peu, un butor étoilé. Situé en bord de lac, à l'entrée d'Evian, l'accès se fait par catamaran solaire depuis le ponton face au Casino. Les billets sont disponibles au kiosque près du ponton d'embarquement.

Ouvert jusqu'au 30 septembre du mercredi au dimanche et tous les jours en juillet et en août. Départs à 10h,13h45 et 15h30 depuis le ponton situé face au Casino. 11€ adulte / 6,50€ (6-12 ans) / 28€ famille. Renseignements : office du tourisme 04 50 75 04 26, réservations : 04 50 70 15 44 ou 06 25 07 60 60.

en bref

Propriétaires de ruches, pensez à les déclarer

De graves problèmes sanitaires ont été diagnostiqués dans les ruchers de Haute-Savoie ce printemps. Le syndicat d'apiculture du département rappelle à ce sujet que tout propriétaire de ruches est tenu d'en faire une déclaration chaque année, en précisant leur nombre et leurs emplacements selon les modalités définies par instruction du ministre chargé de l'agriculture. De trop nombreux propriétaires négligent de le faire, or chaque colonie d'abeilles peut être un foyer de maladies contagieuses pour les ruchers environnants. C'est pourquoi il est indispensable aux services sanitaires apicoles de connaître les emplacements des ruches et leur propriétaire lorsque les épidémies se déclarent. Les contrevenants peuvent se mettre en conformité avec la loi en téléchargeant le formulaire de déclaration sur service-public.fr ou sur www.syndapi74.fr qui communique également des informations utiles et complémentaires.

Rond-point de l'église, un décor gros comme ça !

Un décor de 20 m de diamètre, culminant à 3,5 m, près de 5 m^3 de bois, plus de 230 pièces de montage, 200 m^2 de paletage et de gazon de placage, 1 900 rudbeckias produits en serres plantés sous la structure et plusieurs semaines de montage, c'est le dernier défi ornemental du service parcs, jardins et cadre de vie, en collaboration avec le service bâtiment à la veille du passage du jury national du fleurissement. Imaginé en 2011, le projet inspiré de la toiture végétale de l'école d'art et design de Singapour représente une prouesse technique compte tenu de sa hauteur et du poids qu'il doit supporter. Qu'on se rassure, il a reçu l'avis de professionnels de la charpente et a fait l'objet d'une étude de dimensionnement par un bureau d'études. Le coût total est de 12 000€ qui devrait être amorti sur deux ans, le décor devant se muer en six autres décors au fil de saisons. Ce décor en forme de cœur est aussi un clin d'œil appuyé à l'exposition « L'Art d'aimer » qui vient de s'ouvrir au Palais Lumière. La Ville envisage également de le présenter au concours des plus beaux rond-points de France qu'elle avait déjà remporté avec « Le hérisson » en 2009.

Jardin

L'AVENUE DES VALLÉES S'OFFRE UN NOUVEAU PAYSAGE

Le réaménagement de l'avenue rime avec création de jardins.

La Ville a entrepris le réaménagement de l'avenue des Vallées. Les travaux ont consisté tout d'abord à l'élargissement de cette voie qui relie le boulevard Jean-Jaurès à la place Charles-Cottet. Dans le même temps, le trottoir côté Nord-Ouest a été élargi et des places de stationnement et une voie de desserte de l'école Saint-Bruno, en cours d'extension, seront créées. Ces travaux ont été l'occasion de confier au SYANE (syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de Haute-Savoie) l'enfouissement des réseaux secs.

Ce chantier prévoit également la création de nouveaux espaces verts sous la forme d'un jardin paysager en terrasses vaste de 400m^2, agrémenté notamment de frênes et de sorbiers. Des bancs de plastique recyclé viendront ensuite meubler l'espace. Durant les travaux, la circulation s'effectue en sens unique montant. Le chantier avance à bon rythme, il devrait se terminer le 13 juillet. Seuls restent à créer la voie d'accès et à peaufiner les plantations. L'investissement s'élève à 200 000 € HT (hors éclairage public).

en bref

Les élus hostiles aux forages de gaz de schiste

Lors de la séance du 30 avril, le conseil municipal a adopté à l'unanimité une motion demandant l'interdiction de forages pour l'exploitation des gaz de schiste dans le département. Cette proposition fait suite à la demande de permis dite « Abondance » déposée par la société suisse Petrosvibri pour une recherche en gaz de schiste.

Brûlage des matières végétales, la règle

Le brûlage à l'air libre des matières végétales et lui seul, est autorisé sur la commune d'Evian. Cette autorisation vaut sous réserve que les foyers de plein air soient à plus de 100 m des habitations, pour ne pas masquer la visibilité sur les voies publiques et créer des nuisances au voisinage. L'auteur du brûlage doit surveiller le foyer jusqu'à ce que les matières soient complètement consumées. Enfin, les brûlages sont interdits les jours de vent.

Un petit boîtier pour alléger vos factures d'électricité

La Ville vient de conclure un partenariat avec la société Voltalis pour mettre gratuitement à disposition des Evianais chauffés à l'électricité des boîtiers d'effacement diffus, solution innovante permettant de réaliser des économies d'énergie. Ce boîtier s'installe simplement et gratuitement sur le tableau électrique d'un logement. Il permet à la fois de mesurer les consommations électriques, de les suivre de façon détaillée en temps réel par usage et à distance via Internet, et de moduler la consommation des appareils les plus gourmands. Ces modulations, brèves donc préservant le confort des sites, permettent de réaliser des économies jusqu'à 15 % de la consommation électrique annuelle et de réduire de 30 % vos émissions de CO_2. La Ville s'apprête à équiper l'école du Centre et l'école du Mur Blanc de ce dispositif. Cette action en faveur des économies d'énergie est initiée par le conseil général en collaboration avec l'association environnementale Prioriterre.

Les Evianais intéressés et chauffés à l'électricité, peuvent prendre un rendez-vous pour une installation gratuite au 04 89 12 08 43 ou hautesavoie@voltalis.com Pour en savoir plus : www.voltalis.com

Demande de logement social
MODE D'EMPLOI

Avec un taux de 27,5 %, la Ville satisfait largement aux objectifs de la loi Solidarité et renouvellement urbain qui impose aux communes un minimum de 20 % de logements sociaux. Malgré cela, la liste d'attente est importante. La procédure est bien encadrée, rappel des règles.

Nombreuses sont les demandes pour obtenir un logement social. Sachez que pour y prétendre, vous devez remplir certains critères, notamment avoir des revenus ne dépassant pas un certain plafond et ne pas être déjà propriétaire de votre logement. Toute demande doit être formulée au moyen d'un imprimé unique délivré par le C.C.A.S., centre communal d'action sociale, par les bailleurs sociaux ou téléchargeable sur internet : http://vosdroits.service-public.fr. Une seule demande est nécessaire, même si vous sollicitez plusieurs communes. Si l'une des personnes du foyer a un handicap qui nécessite un logement adapté, demandez le formulaire correspondant. Votre demande doit ensuite être déposée soit au C.C.A.S., soit auprès des bailleurs sociaux, soit auprès de votre employeur (si votre entreprise verse le 1 % logement). Une attestation d'enregistrement vous est ensuite adressée par l'association P.L.S, Pour le logement savoyard qui centralise l'ensemble des demandes du département. Lors d'une proposition de logement, vous serez contacté directement par le bailleur social. Votre demande a un an de validité à compter de la date de dépôt, il faudra donc la renouveler chaque année en remplissant un nouveau formulaire. Attendez cependant que P.L.S. vous écrive pour vous inviter à la renouveler. A défaut de renouvellement de votre demande dans les délais, votre dossier sera radié et vous perdrez l'ancienneté acquise dans le fichier.

Toute demande doit être formulée au moyen d'un imprimé unique délivré par le C.C.A.S.

Une commission décide des attributions

«Le fait de remplir les conditions d'inscription ne donne pas automatiquement droit à l'octroi d'un logement HLM» précise **Marie-Line Gros**, directrice du C.C.A.S. En effet, dans chaque organisme d'HLM public ou privé, une commission d'attribution souveraine se voit proposer des candidatures, par les différents réservataires ou par son fichier propre, et décide en dernier ressort des attributions. Dans tous programmes de logements sociaux, chacune des personnes morales ayant apporté une aide à la réalisation dudit programme bénéficie d'un contingent de réservation. Il s'agit en général de l'État, de la commune, du conseil général et du 1 % patronal. Chacun de ces réservataires dispose sur son contingent d'une priorité de présentation des candidatures devant les commissions d'attribution. Lorsqu'un logement social se libère, le bailleur avertit le réservataire de ce logement et l'invite à proposer à la commission d'attribution trois candidats inscrits au fichier P.L.S. La commission d'attribution décide collectivement, en dernier ressort, de l'attribution du logement. Les demandes rejetées sont notifiées et motivées par écrit aux candidats. Lorsque la décision est favorable, le bénéficiaire dispose d'un délai minimum de 10 jours pour accepter ou refuser l'offre de logement.

Le centre communal d'action sociale vient d'éditer une plaquette qui détaille la procédure. Vous pouvez l'obtenir sur place au 1, ruelle du Nant d'Enfer / 04 50 74 32 60 ou la télécharger sur www.ville-evian.fr (rubrique logement).

en bref

«Regards et boule de poils» cherche des bénévoles

L'association «Regards et boule de poils» a eu les honneurs de l'émission «13h avec vous» sur France 3 le 31 mai dernier. Voilà bientôt quatre ans que cette poignée de bénévoles et leurs chiens visiteurs égayent le quotidien des résidents des EHPAD de la ville. *«Les personnes âgées apprécient beaucoup cette présence canine. Quand des sourires se dessinent, des mains se tendent pour une caresse, le pari est gagné pour nos bénévoles et leurs chiens»* assure **Delphine Schmidt** la présidente. L'association recherche des bénévoles. Alors si vous avez un chien «bien dans ses poils», sociable et équilibré, si vous avez du temps libre (une visite par mois et par établissement), n'hésitez pas à rejoindre l'association.

Contact : Delphine Schmidt 06 23 87 88 37
regards-et-boule-de-poils@hotmail.fr
www.regardsetboulesdepoils.fr

1, 2, 3 Soleil

UN ESPACE DE RENCONTRES POUR LES TOUT-PETITS

Ce nouveau lieu d'accueil a pris place au centre de la petite enfance tous les lundis matins.

Un nouvel espace de jeux et de rencontres pour les enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un parent a ouvert ses portes récemment. Baptisé « 1, 2, 3 Soleil », ce nouveau lieu d'accueil a pris place au centre de la petite enfance et est ouvert tous les lundis matins.

Initié par le centre d'action médico-social précoce, les hôpitaux du Léman, le conseil général, l'APEI, la caisse d'allocations familiales et la Ville d'Evian, « 1, 2, 3 Soleil » est animé par au moins deux professionnelles de la petite enfance issues de ces diverses institutions partenaires. *«Il s'agissait de répondre à la demande de nombreux parents désireux d'avoir un nouvel espace de soutien à la parentalité et d'un lieu convivial pour favoriser les liens entre parents et enfants»* explique **Marie-Line Gros**, directrice du C.C.A.S. *«Ce nouveau lieu d'accueil n'est ni une crèche, ni une halte-garderie, ni un centre de soins»* tiennent à préciser les accueillantes. Pour les enfants, c'est un espace où ils peuvent rencontrer d'autres enfants et jouer en toute sécurité ; pour les parents, ce nouvel espace permet d'échanger, de rencontrer d'autres parents et des professionnels avec qui partager des préoccupations quotidiennes et de passer un moment privilégié avec son enfant mais également, de souffler. Les futurs parents sont aussi les bienvenus. Pour l'heure, l'espace accueille une dizaine de familles chaque semaine. Anonyme et gratuit, l'accès ne nécessite ni rendez-vous, ni inscription préalable.

« 1, 2, 3 Soleil » est ouvert tous les lundis matin de 8h45 à 11h15 (fermé pendant les vacances scolaires). Centre de la petite enfance, 44, avenue des Grottes (entrée rue des Acacias). Renseignements complémentaires au centre communal d'action sociale, C.C.A.S. au : 04 50 74 32 60.

en bref

Le quai accueille un nouveau jeu

L'espace ludique du quai Paul-Léger sera équipé d'ici quelques jours d'un nouveau jeu. En effet, l'ancien jeu va être remplacé par une nouvelle structure en acier galvanisé équipée d'un toboggan, d'un filet à grimper, d'un mur d'escalade, d'un mât de glisse, d'échelles ainsi que de cachettes. Construite sur un sol souple, elle pourra accueillir jusqu'à 26 enfants de 4 à 11 ans et ce dès le 25 juin. L'investissement s'élève à 27 494 €.

Service jeunesse, votre avis les intéresse

Créé en 1999, le service jeunesse de la Ville propose aux 6-18 ans domiciliés ou scolarisés à Evian des activités sportives, culturelles, pédagogiques ou de loisirs à la journée, à la demi-journée ou en soirée, des séjours de 2 à 6 jours, un accueil libre au local jeunesse pour les 10-18 ans, des ateliers pour les 6-12 ans et un espace d'information pour les 15-25 ans. Soucieuse d'améliorer la qualité du service, la Ville souhaite connaître vos avis et attentes sur le programme d'activités proposé, le choix des séjours et les sorties, l'organisation, la qualité des prestations et l'accueil au « point information jeunesse ». Le questionnaire est disponible au local du service, 1, avenue de Larringes.

Structures petite enfance : c'est la fermeture annuelle !

Les structures municipales de petite enfance (crèche, halte-garderie et relais assistants maternels) seront fermées cet été durant trois semaines, du vendredi 20 juillet au soir jusqu'au lundi 13 août. Pour faire garder leurs enfants, les parents peuvent s'adresser au C.C.A.S. : 04 50 74 32 60 qui met à disposition une liste d'assistantes maternelles ou à l'office de tourisme qui met à disposition une liste de baby-sitters : 04 50 75 04 26. Enfin, le centre de loisirs accueille les enfants dès 4 ans (Espaces MJC Evian 04 50 75 19 69).

4e Académie musicale
UN SAVANT COCKTAIL

Près de 160 musiciens encadrés par 40 professeurs, 28 concerts et animations, réunis en six thématiques et donnés aux quatre coins de la ville, l'Académie musicale d'Evian entrera en scène du 7 au 21 juillet pour un 4e opus. Organisé par la jeune association évianaise «Arts et musiques éclectiques, Amuses», ce festival a réussi en peu de temps à s'imposer dans le calendrier estival comme un rendez-vous incontournable en séduisant un très large public. Pour cette nouvelle édition, le festival reste fidèle à son principe d'ouverture en mêlant habilement les genres. Concerts de musique de chambre, récitals, orchestres ou encore fanfares, les organisateurs ont opté pour des formules diverses. Après le succès de la rencontre avec le grand violoncelliste **Patrice Fontanarosa**, les organisateurs ont invité trois solistes prestigieux: **Raphaëlle Oleg** au violon, **Emmanuelle Bertrand** au violoncelle et **Isabelle Moretti** à la harpe. Ils participeront au concert de l'orchestre symphonique de l'Académie musicale formé de tous les stagiaires, proposé en point d'orgue du festival le 20 juillet à la Grange au lac. Non content de monter en puissance, le festival élargit aussi ses horizons et s'étend notamment au Pays d'Evian avec un concert réunissant les plus jeunes élèves des écoles de musique de la communauté de communes, avec les premières «Médiévales de Meillerie» ou encore, l'excursion des «Chapelles musicales en Pays d'Evian». Au programme également, le rock français de Piège à rêves, la pop anglaise de Sharewood ou la musique Klezmer du KGB qui côtoient les standards de jazz et le grand répertoire classique. Vous avez dit éclectique?

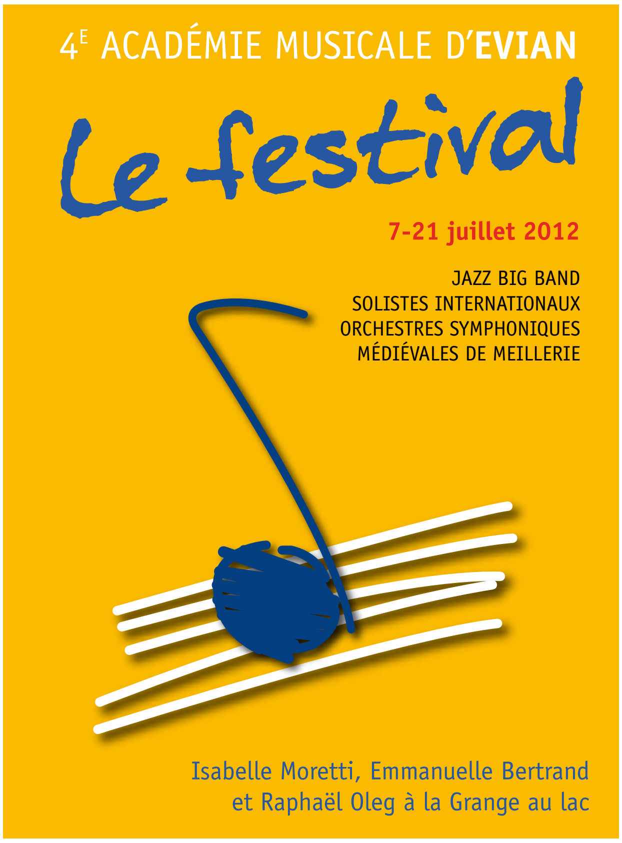

Pour en savoir plus: www.amuses.fr. Contact: Fabrice Requet: 06 80 30 33 00/contact@amuses.fr

LA MÉDIATHÈQUE SE MET À LA PAGE NUMÉRIQUE

La médiathèque vient d'investir dans l'achat d'une tablette numérique qu'elle met à la disposition du public au 2e étage, dans l'espace multimédia. Ce nouvel outil offre un accès libre et gratuit au kiosque.fr, soit à plus de 450 titres de périodiques couvrant tous les domaines: actualités, sports, sciences, culture, loisirs… et permet d'accéder aux applications d'actualité. Il est possible de lire le numéro en cours et jusqu'aux cinq derniers numéros (selon les titres). Ce nouveau service permet d'augmenter et diversifier considérablement l'offre presse et d'offrir un accès aux nouvelles technologies à ceux qui n'en sont pas pourvus.

Pour plus d'informations, contactez la médiathèque au 04 50 83 15 80.

Marylène ou Florian vous accueillent dans l'espace numérique au 2e étage.

en bref

Etes-vous satisfait de la médiathèque?

La médiathèque a élaboré une enquête de satisfaction à destination de ses anciens ou actuels utilisateurs. Cette démarche vise à améliorer l'offre de service proposée et ainsi de coller au mieux aux besoins des usagers. Les questionnaires sont en libre-service à l'accueil de la médiathèque. Vous pouvez également répondre au questionnaire en ligne sur www.mediathequeramuz.net jusqu'au 15 juillet.

Enrichissez les archives municipales

C'est à la lecture d'Evian nouvelles que **Jean Musso** a appris l'ouverture prochaine de la Maison Gribaldi, destinée à accueillir les archives municipales en 2013. Son père, artiste peintre et photographe avait réalisé des clichés de la ville entre 1919 et 1939, une dizaine de négatifs et une quinzaine de plaques de verre qu'il a décidé de céder à la Ville. Les clichés représentent le port, le lac, le centre-ville ou témoignent d'évènements tels que la Fête des roses. Sur l'un d'eux, on peut aussi observer un Zeppelin dans le ciel d'Evian. Si vous souhaitez aussi faire un don, prenez contact avec le service culturel au 04 50 83 10 00 / courrier@ville-evian.fr. Le don a l'avantage de limiter les risques d'aliénation et de démembrement et permet également d'assurer la bonne conservation des archives.

Festival des musiques du Chablais

LE PLEIN DE MUSIQUES

18 harmonies, 800 musiciens, 4 orchestres vedettes invités, quatre scènes à thèmes… Pour sa 65e édition, les 23 et 24 juin, le festival des musiques du Chablais voit les choses en grand.

A peine remis de la fête de la musique, la soixantaine de membres de l'Harmonie d'Evian sera sur le pont les 23 et 24 juin prochains. Après dix ans de tournées à travers tout le Chablais, le festival des musiques fera un retour aux sources pour sa 65e édition. Créé à l'origine par la Ville et la Musique d'Evian, ce festival itinérant qui regroupe au sein d'une fédération une vingtaine d'harmonies et une dizaine d'écoles de musique locales, est devenu au fil du temps un rendez-vous incontournable pour les musiciens en herbe désireux de partager leur passion. Sans trop déroger à la formule qui fait tout son succès, le festival aura néanmoins cette année une tonalité différente. *«Ce sera un festival très ouvert»* assure **Claude Gallay**, président de l'Harmonie d'Evian qui, avec une poignée de bénévoles, s'active à la préparation depuis plus d'un an. Avec des thèmes musicaux aussi variés que le classique, la variété française et internationale, les musiques du monde ou encore, le jazz, rock, blues et country, il y en aura pour tous les goûts. 18 orchestres et 800 musiciens seront de la fête et pour donner toute sa résonance à l'évènement, quatre groupes à succès animeront simultanément quatre scènes réparties dans le centre-ville aux côtés des harmonies: **Art Senke** (musique africaine), **Antoine Brouze** (jazz), le **Brass band Léman Mont-Blanc** et enfin, **Ginkgoa**, un groupe révélé lors des Francofolies 2011. En guise de mise en bouche, l'ensemble de cuivres **«La Riviera vaudoise»** donnera le la samedi 23 juin, le groupe **Allrythmics orchestra**, ancien orchestre Transit lui emboîtera le pas pour un show musical sur la scène du palais des festivités. Le dimanche 24, on ne coupera pas à la tradition avec le défilé des musiques en ville et la cérémonie d'ouverture place Charles-de-Gaulle avant le grand show. Et parce que la musique n'est pas réservée qu'aux seuls initiés, les organisateurs ont mis sur pied un atelier: «Osez la musique», ouvert à tous (enfants et adultes) pour vivre une première expérience musicale. Sans avoir besoin de connaître la musique ou même d'avoir touché un instrument, les novices pourront apprendre des séquences rythmiques puis donner leur premier concert en fin de journée. Enfin, les 800 musiciens participant au festival joueront à l'unisson pour terminer cette édition en beauté. En cas de pluie, un repli est prévu au palais des festivités, à l'église et sous chapiteau.

L'Harmonie d'Evian sera de la fête les 23 et 24 juin.

Le programme

Samedi 23 juin

Conte musical avec l'ensemble de cuivres « La Riviera vaudoise », sous la direction de Jean-Claude Bloch, avec la participation d'Oers Kisfaludy. *Face au débarcadère. 15h. Accès libre.*

Show musical avec Allrythmics orchestra. *Palais des festivités, dès 21h. 16€. Billetterie à l'office de tourisme.*

Dimanche 24 juin

Défilé des musiques, *départ du palais des festivités, 11h.*

Cérémonie d'ouverture, *place Charles-de-Gaulle, 12h.*

Début des concerts sur scène: Musiques du monde, *place de la Rénovation*; variétés, *place Charles-de-Gaulle*; Rock, blues, jazz et country, *place de l'église*; classique, *palais des festivités, dès 13h30, accès libre.*

Cérémonie de clôture, *place Charles-de-Gaulle, 18h.*

Concert de l'atelier « Osez la musique », *place Charles-de-Gaulle, 18h15.*

Concert de Ginkoa, *place Charles-de-Gaulle, 19h.*

Informations complémentaires à l'office de tourisme 04 50 75 04 26 et sur: http://festivaldesmusiquesduchablais.wordpress.com/

« Quatre fleurs »
LA VILLE VEUT FAIRE FLORÈS

Candidate au label «quatre fleurs» le 25 juillet prochain, la Ville se met sur son 31 pour accueillir le jury national du fleurissement et entend démontrer aussi que le respect de l'environnement est ici une constante.

L'inauguration des scènes florales le 23 juin a marqué le début d'une saison 2012 particulièrement florifère pour la Ville. Et pour cause, titulaire des quatre fleurs depuis 1968, la station s'apprête, comme tous les trois ans, à passer un examen approfondi de ses espaces verts. En 2009, le passage du jury du conseil national des villes et villages fleuris s'était soldé par l'obtention du trophée Fleur d'or et le renouvellement des quatre fleurs. Loin de s'endormir sur ses lauriers, la commune remet donc le couvert. Le grand oral aura lieu le 25 juillet, date à laquelle un nouveau jury composé de quatre spécialistes scrutera la ville dans ses moindres détails. «*Le label est attribué selon une charte précise basée sur trois séries de critères*» explique **Sylvain Rochy**, directeur du service parcs, jardins et cadre de vie. Premier d'entre eux, la qualité du patrimoine paysager et végétal de la commune (arbres, arbustes, fleurs, pelouses…) compte pour moitié de la note. En second, les efforts pour améliorer le cadre de vie et l'engagement dans les actions de développement durable (respect de l'environnement, gestion de l'eau, protection des espaces naturels, propreté, valorisation du patrimoine bâti…) comptent pour 30% de la note. Enfin, l'animation et la valorisation touristique (actions pédagogiques, sensibilisation et participation des habitants…) représentent les 20% restants. «*A Evian, on accorde une grande importance au label qui créé une dynamique. Même si le travail est fait chaque année avec la même régularité, le passage du jury nous oblige à faire un effort d'investissement supplémentaire pour entretenir le patrimoine ou réaménager certains secteurs*» explique Sylvain Rochy. En 2012, en plus des 210000€ de fonctionnement et des 120000€ d'investissement alloués au service, les élus ont voté un budget de 60000€ pour corriger un ensemble de détails jugés disgracieux : aménagements divers, réfection de façades, peintures de garde-corps, renouvellement de signalétiques, etc. Un souci de perfection qui laisse deviner que la ville est presque prête pour son nouvel examen.

Le service est organisé en équipes réparties en secteurs.

Trente-deux jardiniers bichonnent les 33 hectares de parcs et jardins

Il faut dire que tout au long de l'année, trente-deux jardiniers, aidés de mai à octobre de sept saisonniers, bichonnent les 33 hectares de parcs et jardins, auxquels s'ajoutent 12 hectares de zones plus extensives entretenus par le service voirie. «*On veille continuellement à faire évoluer les jardins, le fleurissement et à créer de nouveaux espaces. On veille également à ce qu'un maximum d'Evianais dispose d'un point de fleurissement près de chez eux*» explique le jardinier en chef. Cependant, c'en est fini du fleurissement vu sous l'angle de la seule décoration, aujourd'hui il doit accompagner et mettre en valeur le patrimoine architectural. Il doit aussi être utile à la biodiversité, recréer la nature en ville. Pour ce faire, les jardiniers sont de plus en plus formés à une gestion respectueuse des espaces verts. Les autres services, voirie en tête, sont également impliqués dans l'entretien et la propreté urbaine. Sans oublier les partenaires privés (SAEME, Evian resort, etc.) avec lesquels la Ville travaille pour préserver le cadre de vie. Chaque année, en vue du renouvellement des massifs, 56000 bulbes sont plantés pour le fleurissement de printemps et 22000 bisannuelles viennent compléter les massifs. «*Aujourd'hui, nous privilégions la diversité, nous produisons moins de plantes qu'il y a quelques*

années, mais le nombre de variétés a été multiplié par deux en huit ans» souligne Sylvain. Le retour à la nature en ville prend ici tout sens avec des espèces plus attirantes pour les insectes et les oiseaux, plus résistances et moins gourmandes en eau. Les contraintes environnementales (présence des sources, proximité du lac), l'exigence des Evianais et des touristes de disposer d'un cadre de vie toujours plus sain, la réglementation sur les produits phytosanitaires sont autant de facteurs qui obligent le service à adapter sa façon de faire. Ce dernier a anticipé ces changements. En 1998, en association avec le golf d'Evian, la Ville renonçait à l'utilisation des engrais chimiques dans l'ensemble des jardins municipaux. Depuis cette date, les pelouses, les massifs, les arbustes sont fertilisés uniquement à l'aide de produits organiques issus de la décomposition de différents composts soigneusement sélectionnés. Par ailleurs, l'unité de production du service a opté dès 2003, pour la lutte biologique, avec pour effet de renoncer à tout traitement chimique. Forte de ces bonnes pratiques et d'un entretien au top niveau, la Ville est relativement confiante quant à l'issue du concours. Mais sait-on jamais…

La Ville dispose de 1300 m² de serres pour la production des plantes à massifs, 1000 m² de serres dite de «nursery» et 500 m² pour la conservation des plantes méditerranéennes.

Fleurissement, le palmarès d'Evian

- *Quatre fleurs depuis 1968*
- *Prix du Président de la République en 1986*
- *Grand prix national du fleurissement depuis 1988*
- *Médaille d'or au concours européen du fleurissement 2002*
- *Trophée Fleur d'or en 2009*
- *Marianne d'or 2010 du développement durable*

Concours de fleurissement, à vos binettes et arrosoirs !

A vos binettes et arrosoirs ! La Ville organise à nouveau durant l'été un concours de fleurissement ouvert à tous ses habitants. Ce concours intervient alors même que la Ville est à nouveau candidate pour le label « quatre fleurs ». Pour y participer, il suffit de s'inscrire au préalable à l'office de tourisme au moyen du bulletin d'inscription reçu dans votre boîte aux lettres ou disponible directement à l'office de tourisme. La date limite d'inscription a été fixée au 30 juin. Les candidats pourront concourir dans l'une des quatre catégories suivantes : maison avec terrain, façade de maison individuelle (fenêtres, terrasses, balcons, murs fleuris), balcon d'immeuble et enfin, établissement commercial (commerce, hôtel, restaurant, etc.). Le fleurissement ou les aménagements mis en avant devront être visibles depuis la voie publique. Un jury effectuera des visites à l'improviste du 16 au 20 juillet. Deux principaux critères de notation ont été retenus : l'aspect général du fleurissement (qualité des plantes, diversité, originalité..) et l'aspect développement durable et cadre de vie (emploi limité des produits phytosanitaires, compostage, économie d'eau…). Les trois premiers de chaque catégorie seront primés. Le palmarès du concours sera dévoilé à l'occasion d'une cérémonie le 14 septembre à l'espace Brunnarius.

Pour tout autre renseignement, vous pouvez contacter le service parcs, jardins et cadre de vie : 04 50 83 14 34.

Tennis club

PAS DE BREAK !

Le Tennis club s'apprête à vivre un des principaux évènements de sa saison en accueillant à nouveau sur ses dix courts l'Open international de tennis du 11 au 29 juillet. De très bons joueurs sont attendus de France, mais aussi des Etats-Unis, de Russie et de Chine. Comme son nom l'indique, ce tournoi est ouvert à tous : du non classé au classement négatif. Subventionné par la Ville à hauteur de 10000€, c'est à ce jour le tournoi le plus en vue autour du Léman. En 2011, quelque 200 joueurs s'étaient affrontés sur les courts évianais.

Ce rendez-vous, bien que placé sous le signe de la compétition se déroule chaque année dans la convivialité chère aux valeurs du club. Un club mais également une véritable institution ; créé en 1967, le Tennis club compte pas moins 375 adhérents dont, particularité, 200 enfants répartis dans les catégories mini-tennis (de 4 à 6 ans), club junior et club junior plus (de 7 à 16 ans), sans oublier, le centre d'entraînement jeune pour les meilleurs adolescents qu'encadre **Stéphane Haran**, titulaire d'un brevet d'Etat 2. Les joueurs non-adhérents peuvent eux aussi profiter des installations en louant un court le temps d'une partie. Le club est également engagé dans des compétitions par équipes ou individuelles de tous âges qui lui permettent de porter haut les couleurs évianaises au niveau départemental et régional.

Tennis club d'Evian 04 50 75 30 02 / tennis-evian@wanadoo.fr www.club.fft.fr/eviantennisclub

Le Tennis club s'apprête à accueillir le tournoi le plus en vue du Léman.

en bref

Le Taekwondo de retour sur le tatami

Un nouveau club de taekwondo vient de voir le jour à Evian : « Traditionnel Source 2 ». Sport olympique depuis 2000, cet art martial coréen, qui signifie littéralement « la voie des pieds et des poings » permet d'acquérir une grande souplesse articulaire ainsi qu'une meilleure maîtrise de la gestuelle. Les premiers entrainements débuteront en septembre et seront ouverts aux adolescents et aux adultes, au rythme d'une séance par semaine. Le club est présidé par **Didier Aubry**, 7e dan de taekwondo et membre de la fédération française. Les entraînements seront encadrés par **Julie Neu** 3e dan. Les représentants du club seront présents au rond-point des associations le samedi 8 septembre. **Pour en savoir plus, contactez Julie Neu au 06 60 42 45 88.**

Cercle de voile

LE VENT EN POUPE

Rendre la voile accessible à tous, tel est le credo du Cercle de voile qui transmet sa passion depuis plus de soixante ans. Aux commandes, **Benoît Dekerle** est secondé par le chef de la base nautique et moniteur de voile breveté d'Etat **François Cavalié** et **Julie Lombardi**, monitrice fédérale. Un second éducateur et deux aide-moniteurs viendront les épauler cet été. Le club dispose d'une flotte variée avec une nette tendance pour la voile légère (sept catamarans, vingt-six optimist, cinq dériveurs « double laser 2000 », huit planches à voile…) mais sans oublier l'activité pour les membres en habitable, ainsi que cinq bateaux à moteur pour un encadrement en toute sécurité. Fort de cet équipement, le club propose un large éventail d'activités d'avril à octobre, aussi bien pour la pratique de loisir que de compétition. A ce jour, le Cercle de voile compte 200 adhérents parmi lesquels des groupes individuels, des entreprises et accueille une école de sport qui forme les apprentis marins à la régate. Tous peuvent profiter d'avantages divers : utilisation gratuite du matériel, réductions sur les tarifs des stages ou encore accès aux locaux du club équipés d'un club-house, d'un salon avec vue sur le lac, etc. *« En contrepartie des installations que la Ville met à notre disposition, le club accueille gratuitement les écoliers du primaire durant l'année »* précise François Cavalié. Si le cœur vous en dit, vous pouvez commencer par surfer sur www.cercle-voile-evian.com qui permet également d'effectuer des réservations et des paiements en ligne. Dans les semaines à venir, le club sera toutes voiles dehors à l'occasion des « Régates du soir » du 9 au 13 juillet, « Les Quatre heures du catamaran et dériveur » le 15 juillet ou encore le « Challenge Maurice Bugnon » le 6 octobre.

Cercle de voile 04 50 75 06 46 / info@cercle-voile-evian.com

Le Club de voile compte 200 adhérents.

Piscine

DES VESTIAIRES FLAMBANT NEUFS

Les vestiaires ont été rénovés de fond en comble.

Après la rénovation complète de l'entrée en 2011, le lifting de la piscine vient de franchir une nouvelle étape avec la réfection des blocs vestiaires. Commencés dès la fermeture, les travaux ont été terminés à temps pour l'ouverture. A l'exception d'un des bâtiments qui avait fait l'objet d'une rénovation partielle, les travaux ont concerné quatre des cinq bâtiments avec notamment la réfection des réseaux secs et humides, des sols, des peintures et des boiseries ainsi que l'installation de WC et de douches à l'italienne. *«L'un des bâtiments est maintenant conforme aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) et par souci d'écologie, deux autres bénéficient de l'eau sanitaire chauffée par énergie solaire grâce aux capteurs installés sur les toits»* précise **Jean-François Matéos**, directeur du site. Les vestiaires ont gagné également en luminosité avec la création de puits de lumière. Enfin, les nouveaux casiers ont été équipés d'un nouveau système d'ouverture et de fermeture qui ne nécessite plus l'usage de clés. Le coût total des travaux s'élève à 2,1 M € TTC.

Pour la nouvelle saison, la piscine fait le plein d'animations, avec notamment des séances de cinéma plein air en regard de l'exposition « L'Art d'aimer » au Palais Lumière, les mardis 17 et 24 juillet et 7 et 14 août, ainsi que des baignades jusqu'à 21h15 les jeudis soirs du 12 juillet au 23 août.

La piscine et ouverte tous les jours en juin de 9h30 à 19h30 et en juillet et août de 9h30 à 20h. Renseignements complémentaires au 04 50 30 11 20 et sur www.ville-evian.fr

Initiez-vous gratuitement au Streetfitraining !

A vos baskets ! Jusqu'au 8 octobre, **Christophe Dutruel** vous propose un parcours de santé atypique puisqu'il a pour cadre l'environnement urbain. Au programme : de la marche rapide et des exercices musculaires adaptés à tous pour travailler à la fois la résistance cardio-vasculaire et le renforcement musculaire. Pendant une heure, un éducateur sportif diplômé vous invite à bouger, vous muscler et vous aérer dans une ambiance ludique et conviviale. Les séances ont lieu de juin à octobre, tous les lundis à 18h. Elles sont gratuites et ouvertes à tous dès 18 ans révolus. La participation se fait sur inscription préalable à l'accueil principal de la mairie (entrée rue Source-de-Clermont). Deux questionnaires santé seront à renseigner lors de l'inscription. Attention, les places sont comptées, les groupes sont limités à 30 personnes.

Renseignements complémentaires auprès de Christophe Dutruel 06 98 16 34 03 ou streetraining@hotmail.fr

Le street-fitraining propose un parcours sportif en ville.

Cinéma de plein air

- **Mardi 17 juillet**
L'Art d'Aimer, comédie d'Emmanuel Mouret, avec François Cluzet, Julie Depardieu, Ariane Ascaride.
- **Mardi 24 juillet**
Les Emotifs anonymes, comédie romantique de Jean-Pierre Améris, avec Isabelle Carré, Benoît Poelvoorde,...
- **Mardi 7 août**
The Artist, comédie dramatique de Michel Hazanavicius, avec Jean Dujardin, Bérénice Bejo, John Goodman.

Séances à 21h45. 5 € (tarif unique). Billetterie à la piscine. Programme complet sur www.ville-evian.fr

Initiatives

DE NOUVEAUX **COMMERCES ET ACTIVITÉS**

1

1/ Centre Ananda
(Equipe de thérapeutes spécialisée dans les massages de bien-être, la médecine traditionnelle chinoise, la réflexologie, la kinésiologie, les soins énergétiques…).
10, nouvelle route du Stade
Tél. 06 28 80 44 18
lecentreananda@gmx.fr / Lecentreananda.blogspot.com

2/ Céline Barrière traductions
Céline Barrière
(Traduction de textes en anglais ou en espagnol vers le français, relecture)
30 b, avenue de la gare, «Le Calliopée»
Tél. 09 65 24 87 83
cbtraductions@laposte.net
www.cbtraductions.com

2

3/ N&C Coiffure
Nadine et Céline (Salon de coiffure)
8, rue Jean-Léger
Tél. 04 50 75 14 88

4/ O2 Frères
Rémi et Guillaume Barthe (Pâtisseries, viennoiseries, pains, café et thés. Plat du jour à midi. Tlj dès 6h30. Vendredi et samedi : apéros tapas jusqu'à 22h).
5, rue Nationale
Tél. 04 50 75 40 31
o2freres@hotmail.fr

3

4

5

6

5/ T-shirt & co
Patrick (Tee-shirts, vêtements…)
37, rue du Commandant-Madelaine
Tél. 06 88 92 39 57

6/ Cycles Tec
Clara et Thierry (Vente, location et réparation de vélos toutes marques, course à pied, vêtements techniques, natation, trail, ski de fond, étude posturale, livraison à domicile.).
23, quai Paul-Léger Tél. 04 50 75 44 08
tri-energy-cycles@bbox.fr

7

7/ « Verre le coup de cœur »
Margareth Christoffersen (Peinture sur verre, objet d'art et déco, luminaires,…)
31, rue Nationale Tél. 06 22 82 71 48

8/ Salon de coiffure Eric Moreno
Emilie de Kanel (Coiffure mixte, extensions, painting, lissage extrême, vente de cosmétiques).
6, rue Nationale, «Amédée 5»
Tél. 04 50 04 11 87
evian@frederic-moreno.fr

8

Initiatives

CPC LÉMAN FAIT VALSER LES ÉTIQUETTES

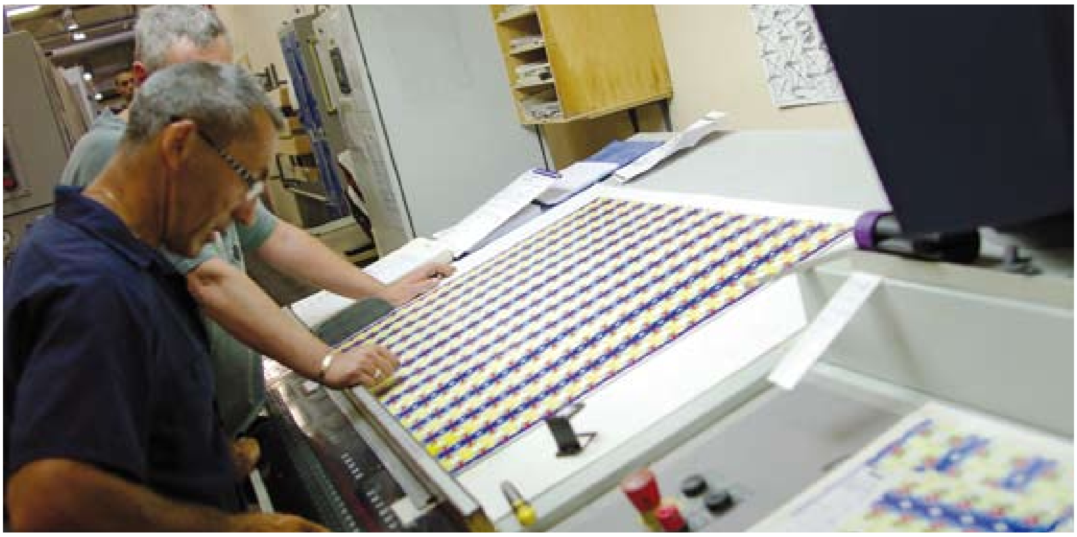

Pour rester compétitive, l'usine CPC a réalisé d'importants investissements ces dix dernières années.

Spécialisée dans l'emballage pliant souple et l'étiquetage des produits de grande consommation, CPC Léman est la seule usine de la commune. Une usine qui a connu une profonde mutation ces dernières années.

Quel rapport existe-t-il entre les bouteilles d'Evian, la mayonnaise Benedicta, le chocolat Nestlé, la Vache qui rit ou encore le savon Dove; la réponse est que tous ces produits ont en commun d'avoir des étiquettes imprimées par CPC Léman à Evian. Spécialisée dans la fabrication d'emballage pliant souple et d'étiquettes papier, CPC Léman est à ce jour la seule usine de la commune et emploie 62 personnes. Installé dans la zone industrielle des Bocquies à l'ouest de la ville, le site se développe sur plus de 3000 m². Connu jadis sous l'enseigne IVO (imprimerie du Val d'Osne), son implantation remonte aux années 1960. En 1989, le groupe CPC spécialiste européen de l'emballage implanté en France et en Allemagne, fait l'acquisition du site. Dès lors celui-ci connaît d'importants changements. Objectif: entreprendre la difficile mutation du papier au plastique. Pour s'y préparer, le groupe réalise dès 2001 d'importants investissements: une presse offset feuille pour une valeur de 2 M €, puis en 2005 une presse rotative pour imprimer des étiquettes plastiques pour une valeur de 3 M €. Pour faire face à l'érosion de son marché traditionnel (les étiquettes en papier étant remplacées progressivement par des étiquettes plastique en bobines), CPC Léman continue d'investir en matériel d'impression et de finition et en 2008 acquiert une deuxième bobineuse.

L'usine produit à 80 % du plastique

«La diversification a permis de préserver l'activité et l'emploi mais la dégradation de la conjoncture a pesé dernièrement sur les résultats de l'entreprise» confie **Claudine Rahali**, la directrice. Aujourd'hui, le temps où l'usine ne fabriquait que du carton et des étiquettes papier est bel et bien révolu. L'usine produit à 80% du plastique: des étiquettes entourantes notamment pour les bouteilles d'eau fournies au client sous forme de bobines ou bien des étiquettes qui enveloppent entièrement le produit appelées «manchons thermo-rétractables» que le client chauffe ensuite pour qu'elles prennent la forme du contenant. Finie également l'époque où l'usine travaillait à 80 % pour Danone, *«le paysage concurrentiel a complètement changé»* confirme Claudine Rahali et l'entreprise a dû partir en quête d'autres clients dans l'agro-industrie, les boissons et les cosmétiques. Aujourd'hui, CPC Léman occupe une place singulière dans le groupe en étant la seule à produire des étiquettes papier et plastique. L'entreprise qui réalise un chiffre d'affaires annuel de 10 M € entend poursuivre ses efforts pour pérenniser le site. Améliorer la productivité, la qualité des produits, en développer de nouveaux pour décrocher de nouveaux marchés font partie des objectifs 2012. En termes d'emploi, CPC Léman mise sur le renforcement des compétences par la formation et le recrutement. *«Quatre nouveaux postes viennent d'être créés, on s'appuie sur des personnes formées mais on recrute également des personnes que l'on forme nous-mêmes»* précise la directrice. Enfin avec pour objectif de décrocher la certification OHSAS 18001, l'entreprise affiche clairement son souci de préserver la santé et la sécurité de ses employés ainsi que l'environnement.

VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Jusqu'au 23 septembre

« L'Art d'aimer, de la séduction à la volupté »

Séduction, plaisir, volupté sont les mots clés de cette exposition qui regroupe un vaste choix de toiles, dessins, photos, vidéos (voir en détail pages 20-21). *Palais Lumière. Tous les jours 10h30-19h (lundi 14h-19h). 10€ / 8€ / gratuit (- 10 ans).*

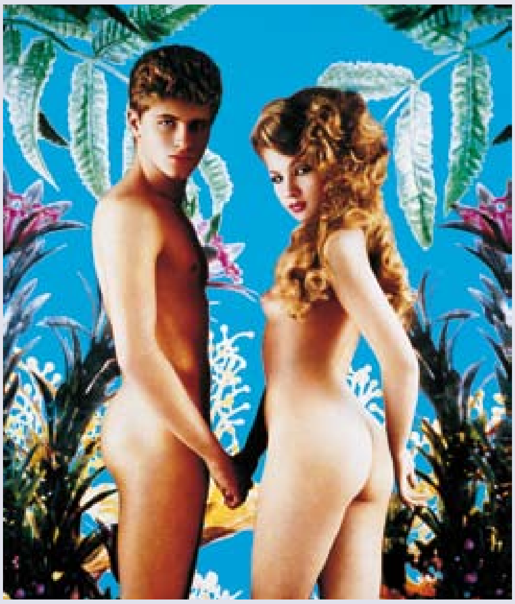

Pierre et Gilles, *Adam et Eve*. Série Paradis, 1981. Photographie peinte, 39,8 x 30,4 cm. © Pierre et Gilles. Courtesy Galerie Jérôme de Noirmont

Mardi 26 juin

Laurent Voulzy

En concert, trop rare sur scène, le chanteur interprétera des titres de son nouvel album *Lys & Love*, ainsi que ceux qui ont jalonnés ses 35 ans de carrière, dont les fameux *Rock Collection*, *Cœur Grenadine* ou encore *Belle-Île-en-Mer…*
La Grange au lac, 20h. 45€ / 49€. Billetterie Casino et office de tourisme.

Du lundi 2 au dimanche 8 juillet

Salon des artistes des Bons Vivants

La large palette des talents du club expose ses dernières créations aux cimaises du palais des festivités. *10h-12h et 15h-19h. Entrée libre.*

Du samedi 7 au samedi 21 juillet

Académie musicale

4 ans déjà ! Plus de 160 musiciens encadrés par 40 professeurs, 28 concerts et animations réunis en six thématiques, des solistes prestigieux et un festival tout en éclectisme.
Toutes les infos sur : www.amuses.fr

Du mercredi 11 au lundi 23 juillet

Fête foraine

Barbe à papa, stand de tirs, manèges, auto-tamponneuses… comme chaque année, la fête foraine vient poser ses attractions sur le quai Paul-Léger.
Accès libre.

Samedi 23 et dimanche 24 juin

65e festival des musiques du Chablais

Temps forts de l'année musicale, ce festival itinérant rassemble près d'une vingtaine d'harmonies du Chablais pour un week-end entier de musiques.

- **Samedi 23 : Show musical avec Allrythmics orchestra**, la dizaine de musiciens et de chanteurs de cet excellent orchestre de variétés vous transportera toute la soirée sur la piste de danse !
Palais des festivités, 21h. 13€ (en prévente) / 16€ sur place. Billetterie office de tourisme.
- **Dimanche 24 :** 800 musiciens, 22 orchestres, quatre scènes de musique à thèmes, quatre orchestres vedettes invités pour vibrer aux sons de toutes les musiques.
Rues et places du centre-ville, dès 11h, accès libre.
Pour en savoir plus : http://festivaldesmusiquesduchablais.wordpress.com/

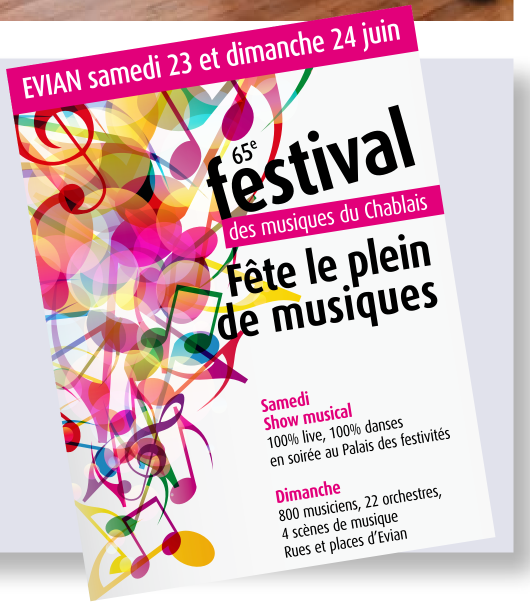
EVIAN samedi 23 et dimanche 24 juin
65e
festival
des musiques du Chablais
Fête le plein de musiques
Samedi
Show musical
100% live, 100% danses
en soirée au Palais des festivités
Dimanche
800 musiciens, 22 orchestres,
4 scènes de musique
Rues et places d'Evian

Samedi 14 juillet

Feux d'artifice

Un grand show pyrotechnique suivi d'un bal sur le square Henri-Buet pour célébrer notre fête nationale.
Début des feux d'artifice à 22h30, suivi du bal à 23h. Accès libre.

Lundi 16 juillet

Gérald de Palmas en concert

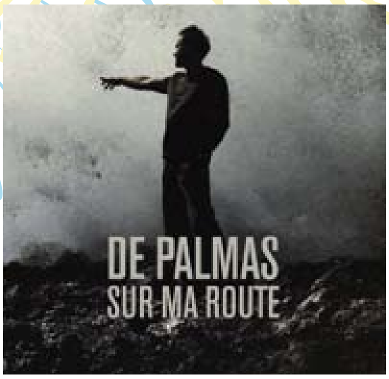

Entouré de quatre musiciens, l'artiste est de retour avec sa guitare, son style décontracté et ses mélodies à la fois rock et soul. *Grange au lac, 39 €. 20h30.*

Samedi 21 et dimanche 22 juillet

Braderie commerçante

Un week-end pour flâner et dénicher les bonnes affaires.
Rue Nationale. 9h-19h.

Du jeudi 26 juillet au dimanche 29 juillet

Evian masters

Excellence, élégance et spectacle de très haut niveau seront au rendez-vous sur les fairways du mythique golf évianais avec les meilleures joueuses de la planète golf.
Tout le programme sur www.evianmasters.com

Ai Miyazato (championne 2009 et 2011) © Sylvie Peru

Vendredi 3 et samedi 4 août

Country en scène

L'office de tourisme donne rendez-vous aux fans de musiques country pour deux jours de concerts en centre-ville, avec la participation de **Canyon Band, Rag Mama Rag, Abigael's, South West, Out Laws**.
Accès libre.

Vendredi 10 août

Nicoletta en concert

Quarante ans de carrière, de succès et de passion musicale ont fait de Nicoletta une star incontournable. Sa voix d'or et ses choristes vous feront frissonner en mêlant les accents du blues, du jazz et du gospel à l'authentique chanson française.
La Grange au lac, 20h30. Tarifs : de 24 € à 29 €.

Samedi 11 août

Fête de la pêche et du Léman

Les pêcheurs et l'office de tourisme associés à Chablais gourmand remettent le couvert. Découverte de la faune, des techniques de pêche, du métier de pêcheur, un rendez-vous aussi prétexte à vous titiller les papilles avec une dégustation des poissons du lac, mais aussi de voguer à bord de « La Savoie ». *Quai Paul-Léger. Accès libre.*

Mercredi 15 août

Fête de la libération

Une cérémonie suivie d'un grand show pyrotechnique pour célébrer le 68e anniversaire de la libération d'Evian et du canton.
Début des feux d'artifice à 22h30, suivis du bal à 23h. Accès libre.

Vendredi 17 et samedi 18 août

Rock-folk en scène

Deux jours de concerts en centre-ville, aux accents rock, folk et blues avec la participation de **Catfish, Fred Brousse, The Inglorious Fonkers, Wango**… *Accès libre.*

Du vendredi 10 au samedi 25 août

Estivales théâtrales

Proposé par la Ville, le festival maintient le cap cet été avec un programme «tout boulevard» en trois actes.

- **Vendredi 10 et samedi 11 août**

Et ta sœur, une comédie de Jean-Claude Bricaire et Maurice Lasaygues. Après *Le Dîner de cons* et *Sacré Georges*, la nouvelle pièce du duo devenu culte : Pierre Douglas & Michel Jeffrault ; une comédie menée tambour-battant !

- **Vendredi 17 et samedi 18 août**

La Symphonie des faux culs, une comédie écrite et mise en scène par Olivier Lejeune, avec Olivier Lejeune, Julie Arnold… Hubert Karann, célèbre chef d'orchestre, voit débarquer dans sa loge Henri Karpett, un fan très collant qui affirme que leurs destins sont identiques…

- **Vendredi 24 et samedi 25 août**

Le Clan des héritiers, une comédie de Saul O'Hara adaptée par Pierre Sauvil, avec Grâce de Capitani, Olivier Macé… Un homme tente régulièrement de tuer sa femme pour empocher un bel héritage…pendant que son épouse essaye de l'éliminer pour la même raison. Une intrigue abracadabrante, teintée d'humour noir et rose.
Théâtre Antoine-Riboud, 21h. 35 €. Billetterie à l'office de tourisme.

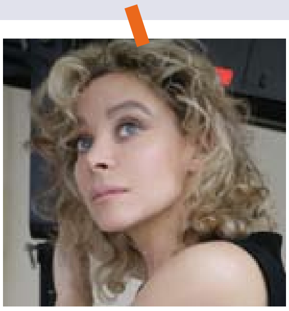

Grâce de Capitani

Olivier Lejeune

Exposition

LE PALAIS LUMIÈRE FRAPPÉ PAR CUPIDON

Une « Carte du tendre » jalonnée de 350 œuvres et documents, c'est ce que propose l'exposition « L'Art d'aimer ». Au menu, des mots doux, des baisers, des étreintes et des scènes galantes saisis par de grands peintres, sculpteurs et photographes.

Adam et Ève de **Maurice Denis**, *Minotaure et nu* de **Picasso**, *Le Premier Rendez-vous* de **Steinlen**, *Les Amants dans la campagne* de **Courbet**, *Le Baiser* de **Foujita**, *La Nuit verte* de **Chagall**…, des clichés de **Man Ray**, **Lartigue**…, des lettres autographes signés de **Saint-Exupéry**, **Verlaine**, **Colette** et **Apollinaire**…, un scénario manuscrit de **Méliès**… ; du 16 juin au 23 septembre, la Ville d'Evian conjugue l'amour à tous les temps dans un Palais Lumière érigé pour la cause en temple de Vénus. « L'Art d'aimer, de la séduction à la volupté » présente la naissance et l'évolution du sentiment amoureux à travers différents supports artistiques. Les expositions consacrées à l'amour sont rares et parcellaires. *« Lorsque nous avons choisi la représentation du sentiment amoureux comme thématique d'exposition, nous savions que nous nous lancions dans une aventure audacieuse »* avouent les trois commissaires : **Dominique Marny**, présidente du comité Jean Cocteau et petite nièce de l'artiste, **Raphaële Martin-Pigalle**, attachée de conservation du patrimoine et auteur avec **Robert Rocca** de nombreuses expositions dont celle consacrée à Daumier, Steinlen et Toulouse-Lautrec au Palais Lumière en 2011. Des origines à nos jours, l'amour s'est manifesté de différentes façons : au Moyen Âge, le troubadour « brûle » pour sa dame, alors que le siècle des Lumières impose le cynisme et le libertinage. Avec le romantisme, le sentiment atteint son paroxysme. Au XX^{e} siècle, il gagne en liberté… Ses nuances et ses rites ont inspiré quantité d'artistes.

Tamara de Lempicka, *Perspective ou Les deux amies*, 1923. Huile sur toile, 130 x 160 cm. Association des Amis du Petit Palais de Genève (Suisse). © ADAGP, Paris 2012

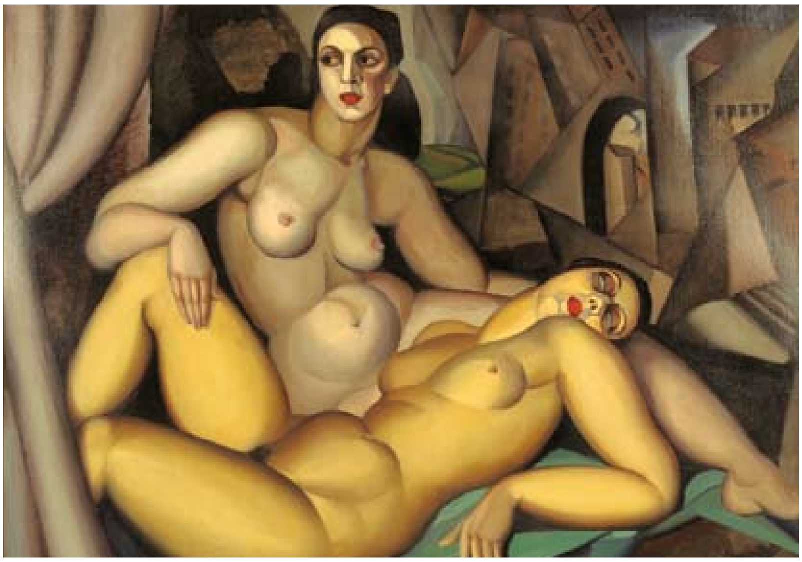

Plus de trois cent cinquante œuvres et documents

« Face à la richesse des propositions, nous avons donné la priorité au dessin, à la peinture, à la correspondance, à la photographie et au cinéma. Avec regret, nous n'avons pas abordé la sculpture, sinon pour favoriser l'emblématique Baiser de Rodin » confient les commissaires, lequel Baiser prêté par la fondation Pierre-Gianadda trône tel un symbole dans le hall principal du Palais Lumière. Dans cette quête exigeante, plus de trois cent cinquante œuvres et documents ont trouvé grâce aux yeux des commissaires. Par leurs diverses interprétations du sentiment amoureux, **François Boucher**, **Gustave Courbet**, **Jean-Dominique Ingres**, **Henri Martin**, **Maurice Denis**, **Pablo Picasso**, **Marc Chagall**, **Georges Rouault**, **Léonard Foujita**, **Tamara de Lempicka**, **Jacques Henri Lartigue**, **Robert Doisneau**, **Man Ray**, **Michel Haas** ou encore **Pierre et Gilles**… guident les amateurs à travers un parcours segmenté en huit parties : **L'amour et ses mythes** (Orient et Occident) ; **L'amour courtois** (dame, chevalier et troubadour) ; **L'art de la galanterie** (pastorales et secrets d'alcôve) ; **L'amour au quotidien** (vie à deux, petits arrangements et plaisirs) ; **Absence et fatalité** ; **Le courrier du cœur** (correspondance et presse populaire) ; **Fantasmes sur grand écran** ; **De l'intimité des couples** (photographies et vidéos). Cette exposition bénéficie de prêts de nombreuses institutions : à l'exemple des musées d'Orsay, du Louvre, des musées du Petit Palais, Montmartre, Cognacq-Jay, Carnavalet et de nombreux musées de province, de La Cinémathèque française, de bibliothèques et fondations françaises et suisses, ainsi que de collectionneurs privés. *« Au cœur de cette promenade en « pays de séduction et de volupté », nous espérons que les visiteurs feront leur la phrase de Philip Roth: « L'amour, la seule obsession que tout le monde désire »* concluent les trois commissaires.

Palais Lumière, tous les jours 10h30-19h (lundi 14h-19h). Tél. 04 50 83 15 90
10 € / 8 € (tarif réduit) / Gratuit pour les enfants de moins de 10 ans / 50 % de réduction pour les titulaires de la carte de quotient familial.
Visites guidées proposées aux enfants (-12 ans) accompagnés de leurs parents tous les mercredis à 16h / Visites commentées pour les individuels tous les jours à 14h30 : 4 € en plus du ticket d'entrée / Audioguides français / anglais : 4 € / Le billet d'entrée donne droit à une réduction de 30 % sur les prix d'entrée des expositions en cours à la fondation Pierre Gianadda à Martigny.

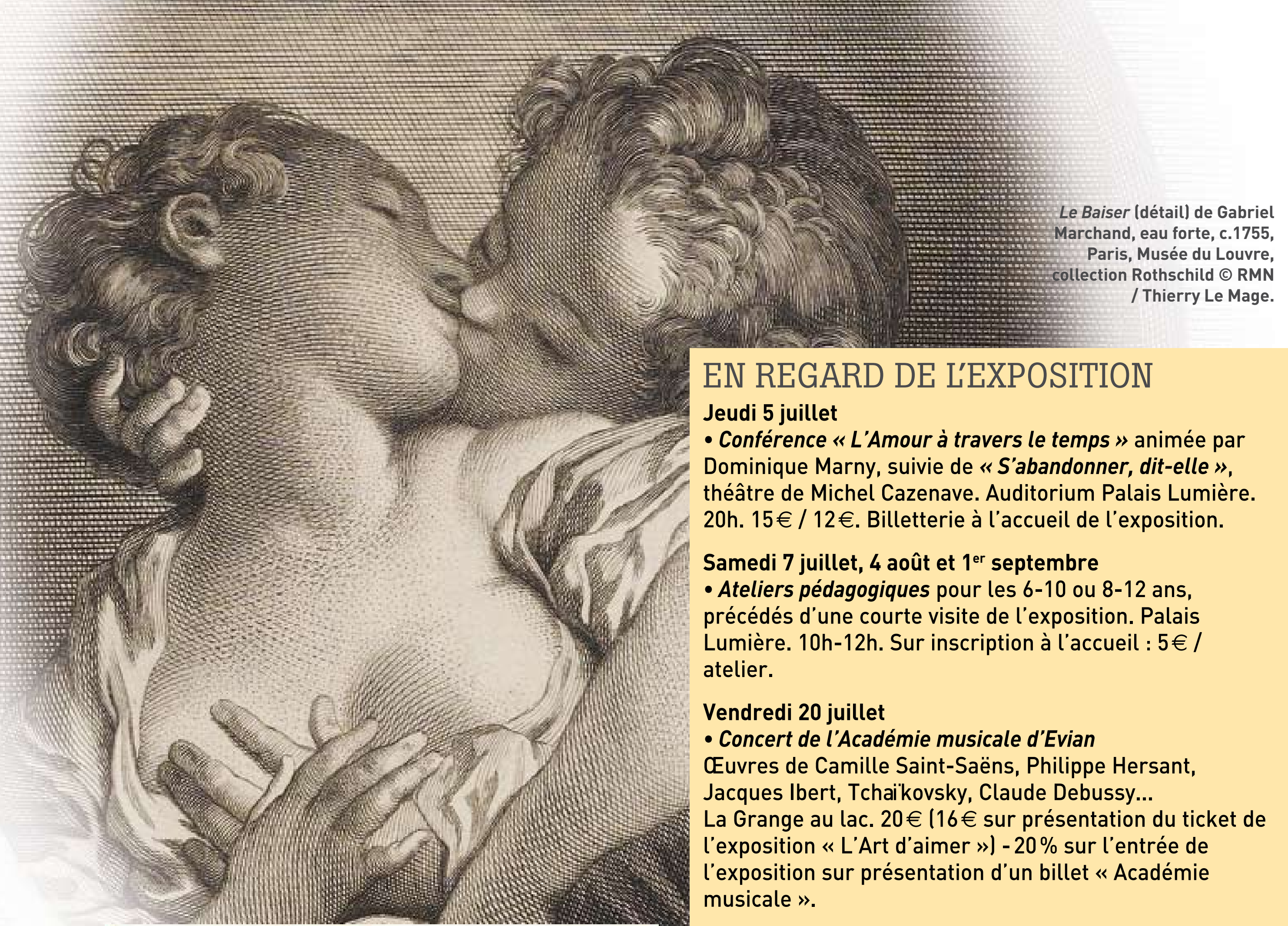

Le Baiser (détail) de Gabriel Marchand, eau forte, c.1755, Paris, Musée du Louvre, collection Rothschild © RMN / Thierry Le Mage.

EN REGARD DE L'EXPOSITION

Jeudi 5 juillet
- ***Conférence « L'Amour à travers le temps »*** animée par Dominique Marny, suivie de ***« S'abandonner, dit-elle »***, théâtre de Michel Cazenave. Auditorium Palais Lumière. 20h. 15 € / 12 €. Billetterie à l'accueil de l'exposition.

Samedi 7 juillet, 4 août et 1er septembre
- ***Ateliers pédagogiques*** pour les 6-10 ou 8-12 ans, précédés d'une courte visite de l'exposition. Palais Lumière. 10h-12h. Sur inscription à l'accueil : 5 € / atelier.

Vendredi 20 juillet
- ***Concert de l'Académie musicale d'Evian***

Œuvres de Camille Saint-Saëns, Philippe Hersant, Jacques Ibert, Tchaïkovsky, Claude Debussy...
La Grange au lac. 20 € (16 € sur présentation du ticket de l'exposition « L'Art d'aimer ») - 20 % sur l'entrée de l'exposition sur présentation d'un billet « Académie musicale ».

Vendredi 27 juillet
- ***Concert du quatuor Byron***

Œuvres de Brahms, Astor Piazzola, Leo Janacek
Auditorium du Palais Lumière. 20h. 15 € / 12 €. Billetterie à l'accueil de l'exposition.

Dimanche 12 août
- ***« L'Amour, entre ombre et lumière »*** par l'association musique en lumière.

Œuvres de Liszt, Bizet, Kurtweil, Ewazen...
Théâtre. 18h. 15 € / 10 € (12 € sur présentation du billet d'entrée de l'exposition).

Mardi 17 et 24 juillet et 7 et 14 août
- ***Cinéma plein air***

Piscine d'Evian, 21h45. 5 € (interdit au - 3 ans).

Tout le programme sur : www.ville-evian.fr

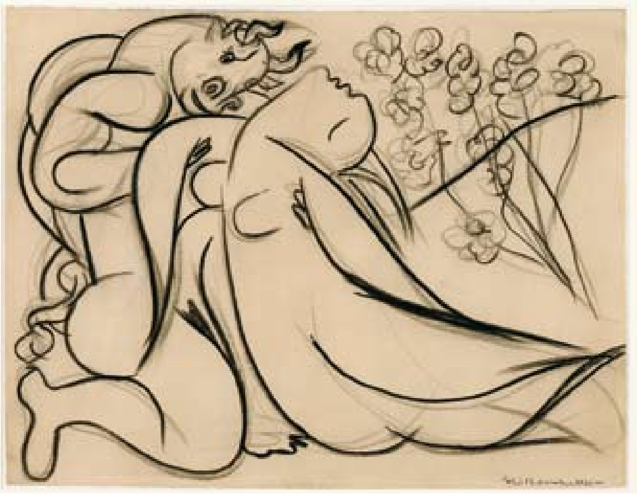

Pablo Picasso, *Minotaure et nu*, 1933. Fusain sur papier
Collection privée © succession Picasso/Claude Germain

en bref

29 077 visiteurs à l'expo Chaplin

En 155 jours d'ouverture, l'exposition Chaplin a enregistré une moyenne de 188 visiteurs par jour et totalise 21 623 entrées payantes et 7 454 entrées gratuites. Ces dernières concernent pour l'essentiel les enfants de moins de 10 ans et les groupes scolaires et leurs accompagnateurs. 76 écoles ont visité l'exposition représentant 3 961 élèves tous cycles confondus. Le montant des recettes (entrées et produits de la boutique confondus) s'élève à 274 000 €.

« L'Eau, ici et ailleurs » s'expose sur les quais

L'eau façonne la vie de la planète, ses paysages, ses climats, sa population, son avenir. Cet élément de la nature a une résonance toute particulière dans nos contrées chablaisiennes. Résonance géologique et géographique, mais aussi résonance économique, touristique, humaine. C'est pourquoi la maison des arts de Thonon-Evian en partenariat avec le Geopark du Chablais a demandé à deux photographes d'apporter leur regard sur cette thématique. Regard de grand reporter avec les images d'**Hans Silvester** ; regard à la fois artistique et scientifique avec le photographe et géologue **Antoine Berger**. A voir jusqu'au 15 septembre sur la promenade le long des quais. Pour en savoir plus : www.mal-thonon.org

S'engager pour Evian

AVEC PASCALE ESCOUBES

Quel avenir pour la médecine de ville ?

Fin 2010 un médecin d'Evian a pris sa retraite et fermé définitivement son cabinet, faute de successeur. Courant 2012 un cabinet paramédical s'est trouvé dans la même situation. Le seul cabinet de radiologie qui nous reste rejoindra bientôt le futur centre médical de Morcy. Sur le territoire de la CCPE, plusieurs médecins et professionnels paramédicaux vont prendre bientôt leur retraite, ils risquent également de ne pas pouvoir assurer la pérennité de leur cabinet. Nous sommes en situation de « fragilité démographique médicale ». On ne peut pas parler encore de « désertification médicale », mais faut-il attendre, se résigner au pire ?

Voilà plusieurs années, pour limiter les déficits de la l'Assurance Maladie, les pouvoirs publics ont baissé le numerus clausus à l'entrée des facultés : moins de médecins, moins de prescriptions… Au prétexte d'économies, cette situation ne tenait pas compte de l'évolution démographique du pays. Depuis, il a fallu faire machine arrière, mais nous n'en ressentirons les effets que dans une dizaine d'années. Ajoutons qu'actuellement, sur une centaine de médecins qui arrivent sur le marché du travail, dix seulement exerceront leur profession en libéral et un seul en qualité de médecin généraliste.

Comme si cela ne suffisait pas, dans leurs cabinets, les médecins sont débordés par des charges administratives toujours plus contraignantes, au détriment du temps passé auprès des patients. Conséquence : le temps médical réel moyen pour chaque malade a baissé de 40% depuis 2000. La population est pourtant de plus en plus âgée, les pathologies plus nombreuses et plus complexes, ce qui exigerait au contraire un temps médical plus long.

Dernier point de tension : l'évolution des prix de l'immobilier enchérit le coût d'un local professionnel. L'évolution des techniques médicales rend par ailleurs difficile le travail en solitaire, et les matériels exigés sont devenus des investissements lourds.

Face à tous ces handicaps, la médecine libérale généraliste cherche des solutions. Des pistes existent. Travailler en équipe et mutualiser les moyens au sein d'une maison médicale ou d'un pôle de santé peut être une vraie réponse. La mise en commun des tâches administratives augmente le temps passé avec les patients, les matériels redeviennent accessibles. Des organisations professionnelles pluridisciplinaires à l'initiative des professionnels eux-mêmes ont vu le jour en partenariat avec les collectivités locales et avec l'agrément de l'ARS (Agence régionale de santé). Deux modèles apparaissent :

- La maison médicale, véritable prototype urbain, permet de réunir sous un même toit des médecins, des auxiliaires médicaux avec un service administratif et parfois un service de radiologie. Ils peuvent travailler ensemble, se remplacer lors des vacances et assurer les gardes de nuit. Elle a pourtant l'inconvénient de ne s'adresser qu'à une ville et on voit rapidement se développer « un désert médical » dans le territoire avoisinant.

- Le pôle médical de santé, lui, s'adresse véritablement à un territoire. Il peut comprendre une maison médicale, mais il intègre également tous les professionnels médicaux en exercice sur ce territoire. Le médecin d'un village voisin est libre d'y adhérer ou non, tout en restant dans son cabinet. Le dossier médical partagé est mis à la disposition de tous les professionnels de santé. Chacun peut bénéficier de la plateforme téléphonique, administrative et comptable. Certains matériels très couteux, sont mis à la disposition de tous les généralistes. Chaque médecin peut, s'il le désire, se faire remplacer par ses collègues, il peut aussi participer aux services de garde. La formation continue et la formation initiale des futurs praticiens en lien avec l'université sont également un des attraits du pôle. Un statut juridique particulier permet au médecin adhérent de transmettre à un successeur ses droits, etc.

Alors que les communes mutualisent aujourd'hui leurs moyens dans des communautés de communes ou d'agglomérations, le pôle médical de santé nous semble la mesure la plus appropriée à la situation d'Evian, d'autant plus que les Agences Régionales de Santé aident financièrement ces structures. C'est en ce sens que nous souhaitons œuvrer.

LES ELUS DE S'ENGAGER POUR EVIAN :
Pascale Escoubès, Georges Caron, Anselme Paccard,
Yves Depeyre, Vincent Villeminot, Rabeïa Youbi

Evian notre Passion

continuons avec Marc Francina

Notre ville d'Evian continue son embellissement sous l'impulsion de la municipalité et des élus de la liste Evian Notre Passion. Les travaux des rues du Théâtre et de Clermont sont terminées. Ces améliorations permettront une meilleure circulation piétonne entre les quais et la rue nationale. Autre travaux de voirie : l'aménagement de l'avenue des vallées afin d'assurer une meilleure sécurité pour nos enfants et les piétons.

Malgré l'opposition de certains à développer la culture sur la commune, aujourd'hui L'exposition « Charlie Chaplin » vient de s'achever sur un bilan positif. Presque 30 000 personnes sont venues de France et de Suisse voisine pour admirer les œuvres de cet incroyable artiste.

Dans ces spectateurs ce sont 6 000 jeunes qui soit en visites scolaires soit avec leurs parents ont fait l'expérience du cinéma muet de Chaplin. Succès au rendez-vous également pour les ateliers pédagogiques organisés en collaboration avec l'Éducation nationale.

Le Palais lumière prend ainsi toute sa dimension pour l'apprentissage de la culture par les enfants et les jeunes d'Evian, du Chablais et d'ailleurs.

Nous estimons que la culture est un élément clé de la construction des enfants et qu'elle apporte ouverture d'esprit, réflexion, sens critique et enrichissement personnel. N 'est ce pas primordial à ce jour pour nos enfants d'avoir une ouverture d'esprit sur le monde, sur la culture et sur l'autre ?

Nos partenariats pour les expositions se consolident également.

Après le conseil général et le conseil régional, l'office de tourisme de Thonon, les hôteliers, la CGN, nous venons de signer un partenariat avec une grande enseigne de vente de biens culturels. Il sera désormais possible d'acheter des entrées pour les expositions du Palais Lumière directement en ligne sur le site Internet ou dans les magasins.

Les produits dérivés trouvent aussi un large public. Les visiteurs sont friands des affiches, cartes postales et autres produits en tout genre. Ces recettes supplémentaires permettent d'améliorer la rentabilité des expositions.

L'exposition de cet été « l'Art d'aimer » regroupe de nombreuses œuvres sous la thématique du sentiment amoureux, de l'amour, du baiser durant 3 mois. De Rodin à Doisneau en passant par Ingres, Picasso, ou encore Chagall,… de grands noms pour des œuvres magnifiques prêtées par d'aussi grands musées que le musée du Louvre. Le Palais lumière est désormais reconnu dans le monde culturel français comme un lieu privilégié pour les expositions.

Le centre nautique a ré ouvert ses portes ce printemps après la réfection des vestiaires : plus clairs, plus lumineux, plus pratiques. Afin d'améliorer le confort des usagers tout en préservant l'environnement des panneaux solaires ont été installés afin de chauffer l'eau des douches.

Autre nouveauté : un espace de jeux et de rencontres pour les enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un parent a ouvert ses portes.

« 1, 2, 3 Soleil », ce nouveau lieu d'accueil a pris place au centre de la petite enfance. Les parents et leurs enfants ont la possibilité une fois par semaine de créer des liens et de trouver dans ce lieu convivial un soutien parental encadré par des professionnels de la petite enfance.

Afin de proposer un service plus adapté à vos besoins. Nous venons de lancer deux sondages d'une part sur la médiathèque et d'autre part sur le service jeunesse.

Votre avis nous intéresse alors n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques ou suggestions.

Les élus de la liste EVIAN Notre Passion vous souhaitent de passer un très bel été dans notre magnifique ville.

L'Art d'aimer

de la séduction
à la volupté

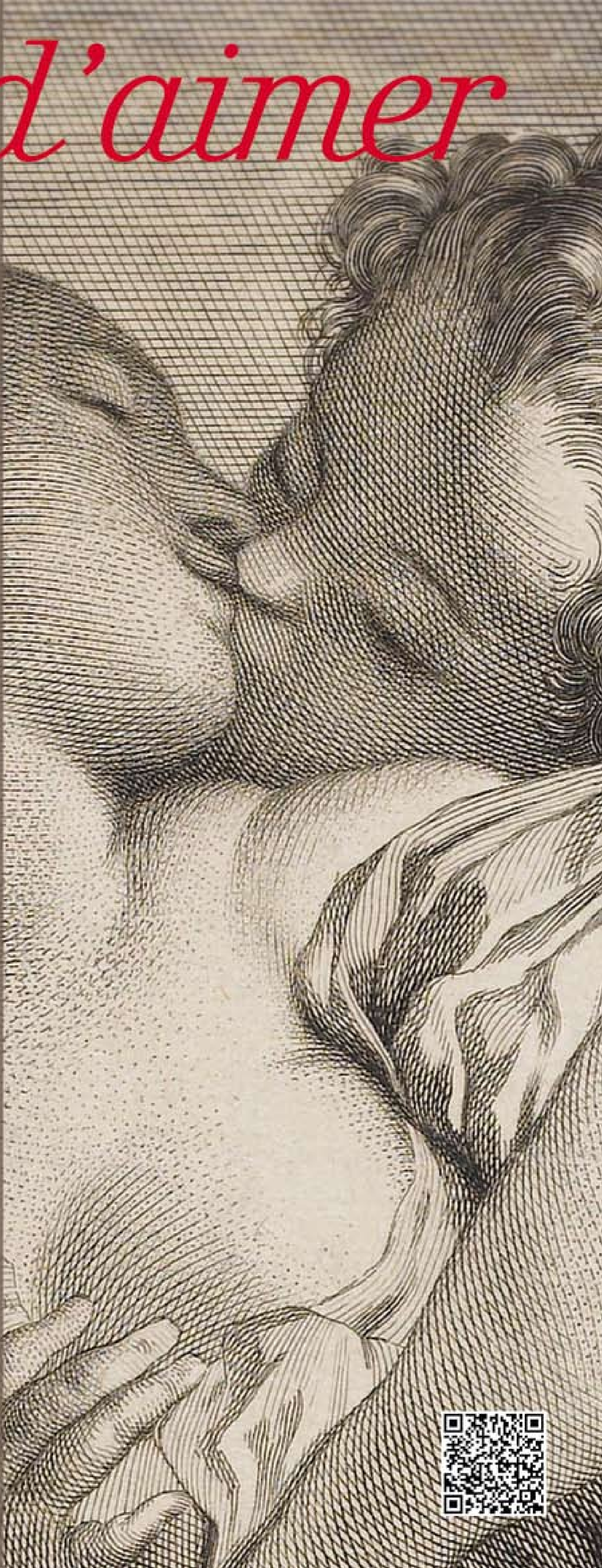

BOUCHER
COURBET
RODIN
INGRES
DENIS
PICASSO
CHAGALL
ROUAULT
FOUJITA
LEMPICKA
MAN RAY
DOISNEAU
PIERRE ET GILLES
HAAS…

16 juin
23 septembre 2012
Palais Lumière Evian
Tous les jours 10h30-19h (lundi 14h-19h)
Renseignements : + 33(0)4 50 83 15 90
www.ville-evian.fr

Le Baiser (détail) de Gabriel Marchand, eau forte, c. 1755, Paris, Musée du Louvre, Collection Rothschild © RMN / Thierry Le Mage.